



Strasbourg, le 18 novembre 2011

REPRESENTATION PREVUE DU CDPC APRES D'AUTRES ORGANES DU CONSEIL DE L'EUROPE

- Commission européenne pour l'efficacité de la justice (CEPEJ)
- Conseil consultatif de juges européens (CCJE)
- Conseil consultatif de procureurs européens (CCPE)
- Groupe d'Etats contre la Corruption (GRECO)
- Comité d'experts sur le terrorisme (CODEXTER)
- Comité d'experts sur l'évaluation des mesures de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (MONEYVAL)
- Comité européen de coopération juridique (CDCJ)
- Comité de la Convention sur la cybercriminalité (T-CY)
- Conseil de coopération pénologique (PC-CP)
- Comité directeur pour les droits de l'homme (CDDH)